

LES ORIGINES DU PÔLE UNIVERSITAIRE DE NIORT (PUN)

Vous aimez les voyages ? Venez, je vous emmène autour du monde. Avec un peu de chance, nous rencontrerons Mohamed le Tunisien, Estelle la Camerounaise, Juan le Péruvien, Inu la Chinoise, Ivan l'Indonésien, Mohd Zhafran le Malaisien, Rocky le Canadien... et si vous n'êtes pas fatigué(e) nous pourrions faire un crochet par le Bénin, la Guinée, le Burkina, le Kosovo, la Roumanie, la Martinique...et même jusqu'à Wallis et Futuna : pas facile à trouver sur une carte, hein ?

Ce voyage imaginaire, je l'ai accompli quotidiennement, pendant des années, au nom de l'AURA (association de rayonnement universitaire autour de l'assurance) sur la passerelle du Pôle Universitaire de Niort. Les spécialités du PUN –soyez tout de suite branchés- en droit des assurances, gestion des risques, statistique et actuariat, attirent des étudiants des cinq continents. C'est le résultat de 40 années d'action opiniâtre menée par les élus en tête desquels il convient de retenir l'ancien maire de Niort Bernard Bellec, action relayée par les mutuelles d'assurance et les enseignants eux-mêmes pour ancrer durablement un mât universitaire qui fait aujourd'hui référence sur le plan national.

Quarante années ! Je dois vous rapporter à ce propos une conversation avec le regretté inspecteur d'académie Paul Despilho qui m'avait confié son idée de prolonger l'enseignement secondaire à Niort par un collège à l'américaine inséré entre le lycée et l'université. La libération des locaux de la MAIF, av de Paris, lui semblait en offrir l'opportunité. Il en fit part au recteur qui se montra ...réservé : « *Vous comprenez, cher ami...* » Ce fut pour apprendre bientôt qu'une antenne universitaire s'ouvrait à Angoulême, puis une autre à La Rochelle. Il ne manqua pas d'en féliciter l'autorité rectorale !

L'idée germa aussi dans d'autres têtes, en ville, et l'on ne saurait s'en étonner quand on sait l'attention portée par le mouvement coopératif et mutualiste à l'éducation. Le Nîmois Charles Gide, théoricien de l'économie sociale, ne fut-il pas le premier à occuper une chaire dédiée au Collège de France ? Imité bientôt, à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, par le sociologue Henri Desroche qui fonda en plus le Collège coopératif et suscita la création de l'Université coopérative internationale.

Bref, l'idée trottait dans les têtes et le déclencheur fut la loi Jacques Delors de 1971 sur la formation permanente. Elle permit la création, à Niort, de l'ASFODEP à l'initiative du député-maire socialiste René Gaillard. Nos mutuelles d'assurance, alors en plein essor, -on dirait aujourd'hui, grâce à François Gabard, stupéfiant skipper de la MACIF, qu'elle avaient le vent en poupe-, nos mutuelles d'assurance, donc, rencontraient toutes les peines du monde à recruter des rédacteurs. Les facs de droit ? Trop axées sur la théorie... C'est l'ASFODEP qui répondit à l'attente des entreprises en associant à la formation professeurs et professionnels. Trois promotions de deux années se succédèrent au Centre du Guesclin portées contractuellement par la Ville et les 4 grandes mutuelles : MAIF, MAAF, MACIF et Groupama. Le maire caressait l'espoir de faire reconnaître l'antenne niortaise par l'université de Poitiers : douce illusion. Il dut se satisfaire des « années exaltantes » vécues par les jeunes enseignants

et intervenants professionnels et l'accès réussi de nombreux diplômés à la carrière de juriste d'assurance. Et le vide s'installa...

Il fallut attendre une dizaine d'années et une nouvelle demande des mutuelles pour décider l'université de Poitiers à ouvrir, sous la pression des élus, un premier cycle en droit des assurances, puis un département vente-gestion de l'économie sociale piloté par l'IAE. Mais avec des professeurs prestataires de service. Niort dut donc créer sa propre structure - l'ANDEUP- pour porter financièrement l'Institut Supérieur d'Enseignement Professionnalisés (ISEUP).

Un redémarrage, en vérité, jalonné d'embûches : le Ministère refusant le redéploiement des formations universitaires sur le territoire, l'université de Poitiers traduisait : « *Payez et on vous entendra !* » Une série d'incidents émailla alors la vie étudiante à Du Guesclin : grève des professeurs pendant un mois, ouverture sur le Futuroscope de trois DEUG revendiqués par Niort, refus d'habilitation du DEUST assurances sous prétexte *-écoutez bien !-* que « *la formation dispensée ne correspond pas à un secteur d'emploi pour les sociétés d'assurance dans les années futures* ». Le nouveau maire socialiste de Niort Bernard Bellec, installé au décès de René Gaillard, se fâche tout rouge et interdit à l'ANDEUP de régler toutes factures à l'université jusqu'à nouvel avis. Un témoin oculaire m'a rapporté une « soupe à la grimace » affichée alors au restaurant « L'Aquarium » de Poitiers par le maire et le doyen de la fac de droit placés face à face à l'issue d'une réunion de travail !

Pour tenir la tête de l'ISEUP hors de l'eau, la Ville reçoit le renfort financier du conseil général et l'ANDEUP devient ADESTE (un chef de service à la préfecture qui avait des lettres rapprocha ce nouvel acronyme de la citation de Cicéron : « *Adeste ad causam rei publicae* » = *prenons la défense des intérêts publics*). L'ADESTE, donc, animée par l'adjoint au maire Roger Rougeau et le fonctionnaire municipal Jacques Mathé, se met en chasse de nouvelles formations. Ainsi apparaît « gestion des risques » puis un premier département innovant de l'IUT de Poitiers, site de Niort, « statistique et traitement informatique des données » (STID) cueilli au vol par Bernard Bellec lors d'une rencontre fortuite avec Lionel Jospin dans un escalier du Ministère de l'éducation nationale. Les effectifs étudiants gonflent, la MNEF lance une expérience nationale très appréciée avec les chèques-déjeuners... Tout va bien ? Non, rien ne va : au printemps 1995, la Chambre régionale des comptes interdit de confier à une association la gestion des fonds de l'université. L'ADESTE est mise en bière le 22 septembre en l'absence de son trésorier Jean-Marie Morisset -futur président du conseil général- qui ne peut en supporter davantage.

A terre, les Niortais ? Ils en ont vu d'autres nos « bâtisseurs » de mutuelles qui ont ajouté naguère la SMACL et IMA à leur galaxie. Bernard Bellec, lui-même issu du sérail, a déjà pris appui sur un décret du nouveau ministre RPR de l'aménagement du territoire Charles Pasqua pour demander la création d'une « université thématique » accessible aux villes dotées d'une identité économique forte. C'est alors que, m'apercevant à une manif laïque, place de la Brèche, en février 1995 –il gelait à pierre fendre !- il me demande à brûle-pourpoint : « *Tu ne voudrais pas participer au montage d'un dossier universitaire ?...* ». Pris au dépourvu, je laisse la réponse en suspens mais reçois dès le lendemain matin une lettre ainsi libellée : « *voici ce qu'il convient de faire...* » C'est ainsi qu'à l'issue de ma carrière de journaliste, je me trouve embarqué dans une nouvelle aventure au long cours et intègre une cellule opérationnelle au sein de laquelle œuvre un expert : le conseiller municipal, ex-directeur de l'UFR de sciences humaines de Poitiers, Jean-Michel Passerault. Ravi, cher professeur, de rappeler ce passé

commun des « mousquetaires » dont faisaient partie, également, Gérard Gauduchon adjoint au maire et André Dutel, directeur du service municipal de l'enseignement supérieur.

C'est avec ce dossier que, promu animateur d'un Comité de pilotage où se retrouvent des élus et représentants des mutuelles, je vais rencontrer divers responsables de l'université de Poitiers avec lesquels j'avais entretenu antérieurement d'excellents rapports. Exaltante mais ô combien délicate mission : on m'éconduit gentiment . *« Vous comprenez, ce n'est pas le moment ; il va y avoir les municipales... »*. Sans me mettre davantage martel en tête, je poursuis jusqu'à Paris auprès des directions des grands organismes professionnels : le GEMA, la FFSA, Groupama, la FNMF. Et là, divine surprise, quand on se recommande de la « capitale des mutuelles » on est pris en considération.

Mais dans la quête de formations nouvelles, il faut savoir aussi rester sur ses gardes : *« Quoi ? Vous voulez former des actuaires, s'exclame le directeur de l'Institut Supérieur Universitaire de Paris, à Jussieu. Il est trop tard, c'est le trop-plein. Des assistants d'actuaires, oui, je veux bien... »* Or, l'actuaire, ce matheux dévoreur de statistiques qui oriente le calcul des primes en fonction de la sinistralité, est un spécialiste très coté. Les mutuelles elles-mêmes, longtemps attachées au principe d'égalité des risques, commencent à segmenter leur sociétariat et, donc, recrutent. C'est un filon et notre Comité de pilotage, tel le capitaine Crochet, se met à piocher, à creuser sans relâche pour dénicher d'autres pistes de formation liées aux spécialités de l'assurance et sans concurrence proche. Les « équitables pionniers » de Niort, faisant fi de l'inconfort de la position entre Poitiers et La Rochelle -promue à son tour au rang d'université généraliste-, s'appuient sur la prééminence de la ville dans le paysage mutualiste pour brandir un étendard national. Niort, capitale des mutuelles mais aussi, sacrebleu, capitale du droit de l'assurance et de la gestion des risques ! Qu'il est mesquin le terme de « *site délocalisé* » qui nous est constamment appliqué...

Tout le monde s'y met : le Comité de pilotage universitaire s'est doublé d'un Comité de parrainage composé d'élus, représentants des directions mutualistes et -élément nouveau- de responsables de l'université de Poitiers ; la discrète filière de « gestion des risques » reprise en mains par les professeurs Max Auzanneau et Jean-Paul Goudeau se hausse en s'alliant avec l'université de Mulhouse ; le Centre Européen de Préventions des Risques nouvellement créé vient aussi à la rescousse ; on salue la naissance de l'AURA (association de rayonnement universitaire autour de l'assurance) présidée tout d'abord par Jacques Vandier, « pape de l'assurance » puis par Roger Belot, PDG de la MAIF qui jouera un rôle influent ; le GEMA engage toutes ses forces en convoquant ses adhérents en conclave... Mais rien d'essentiel n'aurait été acquis sans le renfort de Ségolène Royal, ministre de l'enseignement scolaire -et ex-députée socialiste de Melle- et son bouillant homologue de l'enseignement supérieur Claude Allègre. Le 23 juillet 1999, le Comité interministériel pour l'aménagement et le développement du territoire réuni en Arles reconnaît la vocation universitaire de Niort et sa légitimité à obtenir la création d'un institut voué à l'assurance et aux risques. Et le 29 novembre 2000, les Niortais feront une haie d'honneur aux deux ministres venus présenter sur les fonts baptismaux ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui le « Pôle Universitaire de Niort » et « l'Institut des Risques Industriels, Assurantiels et Financiers » (IRIAF). *« Mais attention ! prévient Claude Allègre, il faudra être bon et veiller à ne pas se laisser étouffer par l'université de Poitiers »* Sage conseil, professeur ?

En ont-ils rêvé nos héritiers « bâtisseurs » qui étaient allés chercher à Belfort, chez Chevènement, l'article 33 de la loi Alain Savary de 1984 permettant une autonomie financière ! L'ont-ils rabâché cet article qui paraissait avoir été écrit tout exprès pour Niort... « *Lorsque les deux ministres viennent consacrer l'évènement, relève un chroniqueur, les cloches carillonnent dans les têtes et les murs pourtant épais de l'ancienne caserne Du Guesclin sont pris d'un tressaillement* ».

La suite est venue d'elle-même : installation d'un conseil de pôle par le président de l'université Eric Espéret ; élection –à l'unanimité- d'un directeur en la personne du professeur de droit Joël Monnet, actuel doyen à Poitiers ; constitution d'un conseil d'administration de l'IRIAF –créé par décret de Jack Lang successeur de Claude Allègre- lequel CA est présidé, comme le veut la loi, par un éminent professionnel en la personne de Dominique Thys, administrateur délégué de la MAIF. Le bouquet des formations s'étoffe avec, par exemple, la licence nationale « statistique de la protection sociale » inaugurée par l'économiste Bernard Couturier, il accède au 3^{ème} cycle des DESS, aujourd'hui masters, et grâce au professeur Patrick Rousseaux, directeur du département gestion des risques, on voit même apparaître les premiers doctorants : c'est dire qu'en dépit des vents contraires, qui se sont levés , de nouveau, il y a peu, Niort est devenue « *terra cognita* » sur le plan universitaire et accueille des étudiants du monde entier. Un millier, au total, réparti selon les années, en une bonne vingtaine de nationalités, sans compter les DOM-TOM. Cela dit, sous l'aimable contrôle du professeur de psychologie Jean-Michel Passerault auquel le nouveau président de Poitiers, Yves Jean, a confié le soin de la coordination.

Aujourd'hui, c'est dans l'écrin verdoyant et ailé de Noron que se trouve rassemblé tout notre petit monde. Des bâtiments bardés de lattis comme les fenils du Marais, une grande enseigne annonçant le PÔLE UNIVERSITAIRE DE NIORT, amarré à Poitiers et à La Rochelle par le master en droit des assurances. Pour le « Printemps des poètes », on a cru entendre une flûte enchantée célébrant l'humeur guillerette des hôtes de ce lieu lové entre Galuchet et Sèvre niortaise. Ecoutez : c'est l'AURA et ses équitables rameurs qui godillent au fil du temps.

Michel Lévèque

Bibliographie

-« *Bâtisseurs de l'impossible* » (2004 – Geste édition)

-« *Niort, l'envol* » (2010)